

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session

Rome, 19-20 avril 2006

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

BOSNIE-HERZÉGOVINE

POUR LE

PROJET DE RENFORCEMENT DES ENTREPRISES RURALES

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Bosnie-Herzégovine	3
PARTIE II - LE PROJET	4
A. Zone du projet et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	6
D. Coûts et financement	8
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	11
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	13
QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION	14
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. COUNTRY PORTFOLIO OF LOANS AND GRANTS (PORTEFEUILLE DE PRÊTS ET DE DONNS DU PAYS)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMME	7

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Mark convertible (BAM)
1,00 USD	=	1,62 BAM (février 2006)
1,00 BAM	=	0,62 USD
1,00 BAM	=	0,975 euro

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

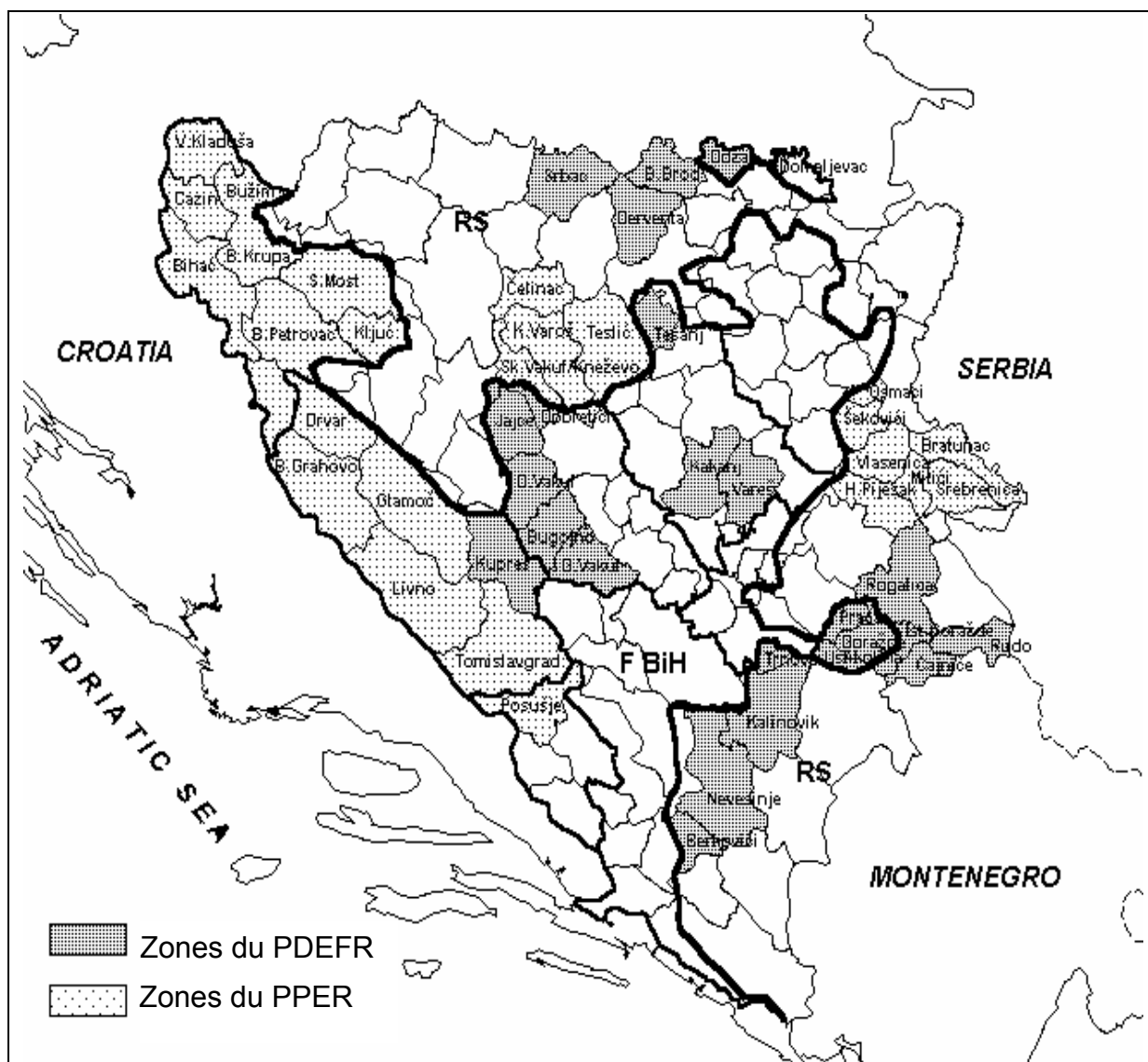
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
IFP	Institutions financières participantes
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PME	Petites et moyennes entreprises
SDMT	Stratégie de développement à moyen-terme
UCP	Unité de coordination du projet
UE	Union européenne
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DE BOSNIE-HERZÉGOVINE

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROJET



Source: Carte n° 3729, Rev. 5, juin 2004, Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Section de cartographie (adaptée par le FIDA).

Note: PDEFR = Projet de développement de l'élevage et du financement rural
 PPER = Projet de renforcement des entreprises rurales

Les appellations employées sur cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites des territoires représentés ni quant aux autorités dont ceux-ci relèvent.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

PROJET DE RENFORCEMENT DES ENTREPRISES RURALES

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	Bosnie-Herzégovine
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministères de l'agriculture, de la sylviculture et des ressources en eau de la Fédération de Bosnie-Herzégovine et de la République Srpska
COÛT TOTAL DU PROJET	24,49 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	8,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,62 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international (Fonds de l'OPEP) Institutions financières participantes (IFP)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	Fonds de l'OPEP: 5,95 millions de USD IFP: 1,65 million de USD
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	2,25 millions de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	2,02 millions de USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Qui sont les bénéficiaires? Les bénéficiaires directs du projet seront quelque 10 000 ménages ruraux pauvres qui se consacrent à la production laitière à petite échelle, à la culture fruitière et à toute une série d'activités agricoles et non agricoles à petite échelle et de travaux occasionnels. Pour faire en sorte que ces petits producteurs pauvres obtiennent des prix rémunérateurs pour leurs produits, le projet adoptera une approche axée sur la chaîne d'approvisionnement, c'est-à-dire ciblant les maillons successifs des chaînes de valeur du lait et des petits fruits ainsi que les organisations et groupements de producteurs. L'adhésion des petits producteurs à ces organisations et groupements leur permettra d'atteindre efficacement le marché.

Pourquoi sont-ils pauvres? 20% environ de la population de Bosnie-Herzégovine vit au-dessous du seuil de pauvreté. Cette nouvelle pauvreté a été causée par la perte d'emplois après la disparition de la Yougoslavie et la guerre qui a suivi. Les ruraux ont dû apprendre à ne plus compter sur la stabilité d'un emploi permanent et à survivre grâce au produit de leurs petites exploitations, de leur cheptel, et des forêts, ou encore grâce aux envois de fonds des émigrés ou en émigrant eux-mêmes. En outre, nombreux sont ceux qui ont dû abandonner leur foyer et leur entreprise à cause de la guerre; ces personnes déplacées à l'intérieur du pays sont confrontées à des problèmes encore plus graves.

Que peuvent-ils attendre du projet? Le projet a pour but d'améliorer l'accès des petits exploitants aux ressources financières et aux services d'appui commercial et techniques afin qu'ils puissent investir dans le démarrage et l'expansion d'une grande variété d'activités rurales agricoles et non agricoles. Pour les deux principales chaînes de valeur de produits de base du pays – les produits laitiers et les petits fruits – le projet adoptera une approche axée sur la chaîne d'approvisionnement afin de mettre en liaison les petits producteurs avec l'industrie de transformation et le marché des produits finis. Étant donné que les petits producteurs ne sont guère en mesure d'établir de façon indépendante des liens efficaces avec les chaînes de valeur, le projet encouragera le développement de groupements et d'associations de producteurs qui leur permettront de réaliser des économies d'échelle pour la production, la collecte et la vente de leurs produits et d'accroître leur pouvoir de négociation avec les autorités et le marché.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au projet? Les ruraux pourront, individuellement et par l'intermédiaire de leurs organisations, faire appel aux services d'appui financier, technique et commercial soutenus par le projet, pour les aider à investir et à produire en tenant compte de la demande et des exigences du marché.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA
BOSNIE-HERZÉGOVINE
POUR LE
PROJET DE RENFORCEMENT DES ENTREPRISES RURALES

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la Bosnie-Herzégovine d'un montant de 8,8 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,62 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du projet de renforcement des entreprises rurales. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE - L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le territoire de la Bosnie-Herzégovine correspond à celui de l'ex-république yougoslave du même nom. Le démembrement de l'ex-République socialiste fédérale de Yougoslavie en 1990 a conduit à une guerre qui a modifié le paysage social et économique et a causé de considérables dégâts matériels. L'Accord de paix de Dayton (1995) a doté le pays d'une nouvelle structure de gouvernance complexe. Grâce à un solide soutien international, la reconstruction après la guerre et l'intégration économique ont raisonnablement progressé; en revanche, l'intégration sociale et politique reste un point mort. Néanmoins, sous l'impulsion de la communauté internationale, le pays connaît la sécurité et jouit d'une certaine stabilité politique. Il a commencé à négocier un accord de stabilisation et d'association avec l'Union européenne en novembre 2005.

2. L'économie de la Bosnie-Herzégovine au sein de l'ex-Yougoslavie était assez diversifiée et comprenait un vaste secteur industriel. La guerre a causé l'effondrement de l'économie, une forte réduction de la capacité industrielle et la perte de millions d'emplois; en conséquence, près de 20% de la population vit maintenant en deçà du seuil de pauvreté. La forte croissance économique (5%) n'a pas encore donné lieu à une réduction importante de la pauvreté, notamment dans les zones rurales qui connaissent un taux de chômage élevé (40%) et où l'agriculture de subsistance prédomine. Le revenu national brut par habitant s'élève à 1 310 USD (2002). Le pays était classé 66^e sur 177 dans le rapport sur le développement humain de 2003 du Programme des Nations Unies pour le développement, avec un indice de développement humain de 0,781. Son indice sexospécifique de développement était de 0,707 en 2002, ce qui dénote une légère inégalité entre les sexes.

3. Sur une superficie agricole totale de 2,5 millions ha, les terres arables représentent quelque 400 000 ha, soit moins de 20%. La surface arable disponible par habitant (0,17 ha) est l'une des plus faibles au monde. Le pays étant essentiellement montagneux, on y trouve surtout des terrains boisés très en pente et où le sol est peu profond. Des parcelles de pâturage et de prairie plates parmi lesquels sont disséminées quelque 570 000 petites fermes privées exploitent principalement pour l'élevage. La surface moyenne des fermes est de 3,6 ha, répartie sur 7 à 9 parcelles distinctes. La principale activité est la production laitière à petite échelle. La plupart des exploitations laitières possèdent une à deux

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

vaches souvent de race locale dont le potentiel productif est faible, bien que les efforts consentis après la guerre pour reconstituer le cheptel se traduisent par une augmentation de la proportion de races étrangères, généralement des bovins Simmental de type mixte (production de lait et de viande). À l'époque de l'ex-Yougoslavie, la plupart de ces petites exploitations occupaient à temps partiel leurs propriétaires qui étaient employés dans l'industrie. L'activité économique s'étant réduite dans les régions rurales, l'agriculture, qui était généralement une activité secondaire, est devenue la principale source de revenus pour la majorité des ruraux.

4. En dépit de sa faible part dans l'économie (15% en 2003), l'agriculture peut, avec les activités associées, contribuer largement à relancer l'économie rurale et à réduire la pauvreté rurale. Près de la moitié de la population rurale tire l'essentiel de ses moyens de subsistance de l'agriculture, et principalement de l'élevage. La production agricole locale couvre moins de la moitié des besoins alimentaires du pays et bon nombre de terres agricole sont sous-utilisées. L'agriculture locale devra également augmenter sa productivité et améliorer la qualité de ses produits pour concurrencer les produits alimentaires importés.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

5. L'intervention du FIDA en Bosnie-Herzégovine remonte à 1996 et comprend trois projets. Les deux premiers, qui sont maintenant achevés, à savoir le projet de remise en état des exploitations agricoles – activités de reconstitution du cheptel – et le projet de remise en état et de développement des petites exploitations agricoles, avaient essentiellement pour but de distribuer du bétail aux paysans pauvres dans le cadre de l'aide d'urgence. Ils ont permis d'améliorer l'accès des pauvres aux ressources vivrières et de reconstituer les petites exploitations anéanties par la guerre. Le troisième, qui est en cours, à savoir le projet de développement de l'élevage et du financement rural, vise à élaborer un modèle reproductible de production animale commerciale durable à petite échelle. Les enseignements tirés de l'expérience du FIDA dans le pays sont les suivants.

6. Les opérations du Fonds ont révélé qu'un accroissement de la production et de la productivité agricoles ne peut contribuer à réduire la pauvreté que s'il existe des marchés accessibles permettant d'écouler la production supplémentaire à des prix rémunérateurs. Si l'accès aux marchés est limité, les prix des produits sont bas, les systèmes de production sont axés sur l'autoconsommation et les revenus des ménages sont peu élevés. L'amélioration de cet accès, grâce au groupage des produits, à la modernisation du réseau des routes de desserte et à la présence d'une industrie de transformation performante peut se traduire par une augmentation des prix des produits primaires et des revenus des petits producteurs.

7. L'expérience a également montré que les petits producteurs isolés n'ont pas aisément accès à la plupart des marchés, notamment ceux des produits périssables comme le lait. C'est seulement en s'organisant en associations ou en groupements de producteurs qu'ils peuvent établir des liens efficaces avec les marchés pour écouler leurs produits, réaliser des économies d'échelle aux niveaux de la production, de la collecte, du transport et de la commercialisation, et accroître leur pouvoir de négociation avec les autorités et les marchés. Les associations de producteurs et d'autres organisations d'agriculteurs ont permis à leurs membres d'acquérir un poids politique et un pouvoir de négociation sur les marchés: i) en organisant des réseaux de collecte de lait, ii) en organisant la vente de lait et d'autres produits, iii) en vérifiant si les candidats emprunteurs remplissaient les conditions requises pour obtenir un prêt, iv) en contribuant à identifier des microprojets d'infrastructure, v) en organisant des achats d'engrais et d'autres intrants agricoles et vi) en intervenant auprès des pouvoirs publics pour influencer sur les politiques qui ont une incidence sur leur sous-secteur (par exemple, les politiques de subventions et d'importation).

8. Enfin, les activités du FIDA dans le pays ont révélé qu'il était urgent que les petits producteurs puissent accéder à des ressources financières afin d'accroître la production et d'améliorer la productivité de leurs entreprises. Les institutions financières sont de plus en plus désireuses

d'accorder des prêts au secteur rural, mais il faut les aider à améliorer leur connaissance des modalités de prêt dans ce secteur afin de développer des produits financiers adaptés et de partager les risques liés à ce type de prêts.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec la Bosnie-Herzégovine

9. **Politique de la Bosnie-Herzégovine en matière de réduction de la pauvreté.** La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté est exposée dans la stratégie de développement à moyen terme (SDMT) du gouvernement, également appelée Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), approuvé en 2003. La SDMT a pour objectif de créer les conditions favorables à une réduction durable et équilibrée de la pauvreté et à la création d'emplois dans une économie de marché qui fonctionne, ainsi que d'accélérer l'intégration de la Bosnie-Herzégovine dans l'Union européenne (UE) en montrant son attachement aux valeurs de celle-ci et en satisfaisant aux conditions fixées pour son adhésion ultérieure à l'UE.

10. Pour assurer la croissance escomptée, la SDMT souligne la nécessité de développer les exportations et les marchés à l'exportation dans le cas des produits pour lesquels le pays possède un avantage comparatif. Dans le secteur agricole, la SDMT reconnaît qu'il existe un lien organique important entre la production animale et les ressources naturelles du pays et affirme qu'un développement accru du sous-secteur de l'élevage aboutirait à une meilleure mise en valeur des ressources naturelles du pays et à une augmentation de la production locale de denrées qui font actuellement défaut. La production de lait et la production connexe de viande y sont considérées comme le «moteur» de la stratégie globale de développement agricole.

11. **Activités des autres principaux donateurs en matière d'éradication de la pauvreté.** L'Association internationale de développement/Banque mondiale apporte une aide par l'intermédiaire d'une variété de programmes destinés à améliorer le contexte commercial, à promouvoir les échanges et les exportations et à développer l'agriculture commerciale à petite échelle. L'assistance de l'UE vise à soutenir la Bosnie-Herzégovine dans le cadre du processus de stabilisation et d'association afin de consolider le processus de paix, d'aider à la réconciliation ethnique, de mettre en place des institutions qui fonctionnent et une démocratie viable, de jeter les fondements d'un développement économique et d'une croissance durables et de rapprocher le pays des normes et principes de l'UE. Le projet de l'UE pour la réforme du secteur public qui vise à unifier en un seul ministère fédéral les ministères de l'agriculture des deux «entités» du pays – la Fédération de Bosnie-Herzégovine et la Republika Srpska, est important pour le programme de pays du FIDA. L'Agence des États-Unis pour le développement international soutient actuellement le développement des entreprises rurales par l'intermédiaire du projet de mise en relation des producteurs avec les marchés agricoles (LAMP), qui vise à accroître le taux de croissance économique grâce à l'augmentation de la production et des ventes de produits agricoles à valeur ajoutée. En renforçant les liens entre les producteurs, les transformateurs et leurs marchés, ce projet permet aux producteurs et aux entreprises agro-industrielles de repérer la demande sur les marchés intérieurs et d'exportation et d'y répondre. Parmi les autres pays donateurs qui soutiennent l'agriculture et le développement rural dans le pays figurent l'Allemagne (services financiers/bancaires), l'Italie (lignes de crédit), la Norvège (développement du secteur privé, agriculture, microcrédit), la Suède (services financiers/bancaires, microcrédit, développement des petites et moyennes entreprises (PME)) et la Suisse (services bancaires).

12. **Stratégie du FIDA en Bosnie-Herzégovine.** L'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP), approuvé en 2005, reconnaît qu'une forte croissance économique entraînant la création d'emplois est essentielle pour réduire la pauvreté. La croissance rurale serait obtenue en aidant des milliers d'agriculteurs à délaisser la production de subsistance inefficace pour se tourner vers la production commerciale et d'autres activités plus productives. Le potentiel agricole de la Bosnie-Herzégovine étant relativement limité, l'agriculture ne saurait être le seul moteur du redressement rural. En appuyant l'ensemble de l'économie rurale, on favorisera la création d'emplois locaux non agricoles et on offrira quelques occasions parmi les meilleures qui soient de stimuler la

croissance et de développer les marchés nécessaires pour réduire la pauvreté. On réduira également ce faisant l'exode des ruraux vers les villes et l'étranger pour des périodes de courte ou de longue durée.

13. Le COSOP reconnaît que l'approche axée sur la chaîne d'approvisionnement est le meilleur moyen de renforcer les liens commerciaux entre petits producteurs et marchés privés. Cela requiert une approche-programme de l'agriculture commerciale, de la production primaire et de l'économie rurale prévoyant: i) des investissements dans l'amélioration de la production, de la productivité et des infrastructures; ii) un cadre politique et institutionnel approprié pour la commercialisation (système financier, technologie et information, liens avec les marchés, formation commerciale, transfert de compétences et arrangements contractuels dont le respect devra être assuré; iii) des partenariats pour répondre aux besoins de la chaîne de commercialisation; et iv) un contexte d'apprentissage permettant la reproduction des activités et leur transposition à plus grande échelle.

14. **Raison d'être du projet.** L'absence de perspectives d'emploi après la disparition de la Yougoslavie a eu de profondes retombées sur l'activité professionnelle, les revenus et la pauvreté. Elle a eu pour conséquence immédiate que les ruraux ont dû, pour survivre, compter sur le produit de leurs petites exploitations, de leur cheptel ou des forêts, sur les envois de fonds des émigrés, ou émigrer eux-mêmes. La reprise industrielle n'est pas encore suffisante pour fournir des perspectives d'emploi et des revenus à un nombre important de ceux qui ont perdu leur travail. L'avenir des ruraux qui ne souhaitent pas partir dépendra des investissements qui seront réalisés dans l'agriculture et les agro-industries pour accroître la productivité et les revenus, et éviter l'exode à grande échelle vers les villes.

15. Accroître l'efficacité et l'échelle des entreprises qui fonctionnent déjà constitue la mesure potentiellement la plus intéressante. De nombreuses entreprises agricoles, notamment les petites exploitations qui prédominent dans les chaînes de valeur des produits laitiers et des petits fruits, peuvent être agrandies, modernisées ou diversifiées. Les zones rurales offrent également des possibilités dans des domaines tels que la production de fruits et de légumes, la production de miel, la pisciculture et la collecte de plantes médicinales et aromatiques, qui se sont avérées rentables et peuvent être développées.

16. Les producteurs ruraux peuvent améliorer leurs revenus en modifiant légèrement leurs méthodes et en consentant de faibles investissements. Cependant, leurs possibilités d'investissement sont limitées par leurs faibles économies et leur incapacité à obtenir des fonds sur le marché officiel du crédit. Il est nécessaire d'améliorer leur accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le lancement, le développement ou l'amélioration des entreprises, mais leurs investissements ne seront pleinement rentables que s'ils sont soutenus par des services consultatifs techniques, de gestion et commerciaux de meilleure qualité. Toutefois, l'efficacité de la production dépend de l'efficacité des marchés, qui dépend elle-même de la demande effective de produits et des initiatives du secteur privé dans les domaines de la transformation et de la commercialisation. Parallèlement à l'accroissement de la capacité et du potentiel de transformation, il est nécessaire de renforcer les liens entre les producteurs et les collecteurs ou transformateurs en améliorant leurs relations de travail, et de trouver d'autres débouchés pour les produits transformés sur le marché intérieur et à l'étranger.

PARTIE II - LE PROJET

A. Zone du projet et groupe cible

17. La zone du projet a été sélectionnée après de longues discussions et négociations avec le gouvernement visant à garantir que la zone du projet remplisse les quatre conditions suivantes: i) les cantons et municipalités à faibles revenus où les possibilités d'emploi sont limitées sont inclus dans le projet; ii) les principales nationalités du pays sont bien représentées afin de tenir compte des considérations ethniques et d'assurer la participation locale; iii) les régions choisies n'ont pas bénéficié d'initiatives de développement en cours ou récemment achevées; iv) des régions géographiques contiguës sont, choisies dans la mesure du possible, pour faciliter la mise en oeuvre et

permettre les échanges commerciaux essentiels entre agriculteurs, fournisseurs, transformateurs et agents de commercialisation.

18. En Fédération de Bosnie-Herzégovine la zone du projet couvre trois cantons: le canton d'Una-Sana (huit municipalités); le canton de Bosnie occidentale (cinq municipalités); et le canton d'Herzégovine occidentale (une municipalité). En Republika Srpska, elle couvre deux blocs contigus mais séparés: un groupe de quatre municipalités au sud-est de Banja Luka et un autre groupe de sept municipalités au nord et au nord-ouest de Srebrenica. D'après la classification de la pauvreté réalisée par le gouvernement ainsi que l'analyse de pauvreté faite par le FIDA lui-même, les municipalités et cantons sélectionnés sont parmi les plus pauvres du pays en termes de revenus et de niveau de vie. Selon le projet de développement économique régional financé par l'UE, ces municipalités et cantons ont un revenu par habitant bien inférieur à la moyenne nationale. D'après les estimations, en 2002, le revenu rural par habitant était de 1 259 USD dans le Nord-Ouest de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (cantons d'Una-Sana, de Bosnie occidentale et d'Herzégovine occidentale), et de 938 USD dans les municipalités du projet situées dans la partie orientale de la Republika Srpska, alors qu'il atteignait 1 380 USD pour la Bosnie-Herzégovine dans son ensemble. Les cantons et municipalités situés dans la zone du projet subissent la pauvreté, et les difficultés structurelles que constituent la diminution des perspectives d'emploi et la dépendance vis-à-vis des petites exploitations. La principale activité agricole est l'élevage de bétail pour la viande et le lait. Les revenus agricoles sont complétés par le travail à forfait ou la cueillette de plantes médicinales et aromatiques, de champignons et d'autres produits forestiers.

19. Le projet apportera une aide directe à quatre groupes principaux: i) les ruraux n'ayant guère, voire pas du tout d'expérience dans l'agriculture ou ne disposant guère de ressources agricoles productives, que l'on aidera à développer et à étendre la production fruitière, maraîchère ou ovine et à entreprendre des activités non agricoles rémunératrices; ii) les agriculteurs de subsistance ou semi-commerciaux de la chaîne de valeur des produits laitiers disposant de quelques animaux seulement et exploitant de petites surfaces, que l'on aidera à développer leurs activités pour leur donner une dimension «commerciale»; iii) les entreprises rurales – agricoles ou non – que l'on aidera à développer des activités permettant d'apporter de la valeur ajoutée à la production rurale et de revigorer l'économie rurale. Il s'agira notamment d'installations de transformation à petite et moyenne échelle dans les chaînes de commercialisation des produits laitiers et des baies; iv) les coopératives, associations de producteurs, associations de transformateurs et autres types d'organisations rurales qui feront le lien entre les marchés et les petits producteurs et permettront à ces derniers de réaliser des économies d'échelle et d'accroître leur pouvoir de négociation avec les autorités et les marchés.

B. Objectifs et portée

20. Le projet proposé a pour objectif général d'accroître les revenus des ruraux pauvres dans la zone du projet. Cet objectif est strictement conforme aux politiques et stratégies du gouvernement telles qu'elles sont exposées dans le DSRP. Il se traduira par une augmentation des revenus tant agricoles que non agricoles.

21. Le projet aura pour objectif spécifique d'assurer la croissance soutenue des entreprises rurales et des possibilités d'emploi dans la zone du projet. On aidera les entreprises rurales à améliorer les liens entre les divers maillons des chaînes de valeur de biens et de services, contribuant ainsi à promouvoir des économies locales dynamiques liées à des économies nationales et régionales dynamiques.

C. Composantes

22. Le projet comprendra trois composantes qui concourront à la réalisation de l'objectif général. Ces composantes auront pour objet: i) la création d'un cadre de services consultatifs organisationnels, techniques et commerciaux, soutenu par une infrastructure de mise en relation avec les marchés et un environnement politique favorable, afin de favoriser le développement d'entreprises agricoles et non agricoles; ii) le développement d'entreprises agricoles et non agricoles rentables dans les chaînes de valeur des produits laitiers et des petits fruits, et les chaînes de valeur courtes, avec le soutien de services financiers solides; iii) la mise en oeuvre effective et efficace du projet.

Cadre de soutien aux entreprises rurales

23. Cette composante, du projet créera les conditions essentielles pour contribuer à la rentabilité d'entreprises agricoles et non agricoles. Elle privilégiera les services consultatifs, les infrastructures et les actions nécessaires au développement d'entreprises rentables.

24. **Renforcement des capacités organisationnelles.** Les petits producteurs isolés n'ont pas aisément accès aux marchés, notamment ceux des produits périssables comme le lait et les petits fruits. Le projet favorisera la création d'organisations de producteurs et d'autres groupements d'exploitants agricoles. En regroupant la production de leurs membres, ces organisations établiront des liens efficaces avec les chaînes de valeur des produits laitiers et des petits fruits. Elles permettront aussi aux petits producteurs de réaliser des économies d'échelle. Les organisations de producteurs peuvent également jouer un rôle important en intervenant auprès des pouvoirs publics afin de contribuer à l'adoption d'orientations favorables au développement de la chaîne de valeur des divers produits.

25. **Services techniques et commerciaux.** Le projet fera appel à plusieurs organisations locales qualifiées (sociétés de conseil, ONG, projets en cours) pour fournir des services d'aide au développement des entreprises et des conseils techniques aux entreprises agricoles et non agricoles. Cette assistance leur permettra d'améliorer leurs techniques de production et la qualité de leurs produits, et d'obtenir ainsi des prix plus élevés. Des conseils techniques seront fournis aux transformateurs de produits laitiers pour les aider à pénétrer les marchés intérieurs et extérieurs (établissement de liens avec les secteurs de la distribution, conditionnement et développement des marques).

26. **Infrastructure de mise en relation avec les marchés.** Le projet contribuera à la reconstruction de ces infrastructures dans le cadre d'une approche intégrée visant à relancer l'économie rurale et à renforcer les liens avec les marchés. Seront visées les infrastructures publiques et communautaires (comme les routes d'accès, les installations d'approvisionnement en eau et les raccordements électriques), les marchés ruraux, les entrepôts frigorifiques et les séchoirs dans les villages.

27. **Élaboration des politiques.** Le projet oeuvrera à l'instauration d'un cadre institutionnel et politique favorable au développement des entreprises. Il soutiendra la création d'un conseil de développement de l'industrie laitière, chargé de défendre les intérêts de ce secteur, et au sein duquel siègeront des représentants des producteurs laitiers, des transformateurs de lait, des groupements de consommateurs et des décideurs. Le projet aidera le conseil à se doter des capacités voulues pour analyser les questions politiques qui ont une incidence directe sur les chaînes de valeur, renforçant ainsi sa capacité de dialogue et de pression auprès du gouvernement dans l'intérêt de l'industrie laitière dans son ensemble.

Investissements dans les entreprises et financement rural

28. Cette composante a pour but de mettre à la disposition des entreprises rurales des mécanismes financiers efficaces. Le projet améliorera les services financiers offerts à ces entreprises, afin qu'elles puissent obtenir plus facilement des crédits pour investir dans des activités agricoles et non agricoles.

29. **Fonds autorenewables d'investissement.** Cette sous-composante correspondra aux investissements réalisés par des producteurs, des transformateurs et des entreprises pour créer de nouvelles entreprises ou agrandir des entreprises existantes. Les exploitants laitiers auront la possibilité d'emprunter pour passer de la production de subsistance à des activités semi-commerciales ou pleinement commerciales en augmentant la taille de leur cheptel et en améliorant la qualité du lait afin de maximiser les rendements et d'améliorer les perspectives de l'industrie laitière sur les marchés intérieurs et internationaux du fromage. Les associations de producteurs, les coopératives, les autres groupements et les particuliers pourront également emprunter pour investir dans la collecte des produits (par exemple, du lait, des produits de l'aquaculture et des produits cueillis en forêt), et leur groupage, leur conditionnement, leur stockage et leur transport. En tant qu'intermédiaires entre les producteurs, d'une part, et les transformateurs et les marchés, d'autre part, ils aideront à leurs membres à s'approvisionner en intrants, ils leur fourniront des services techniques, et de commercialisation et ils assureront la défense de leurs intérêts. Les transformateurs de lait pourront obtenir des crédits d'investissement et de fonctionnement pour fabriquer des produits laitiers à longue durée de conservation, en particulier du fromage. Les producteurs de fruits pourront emprunter pour alimenter en petits fruits l'industrie de transformation qui a été récemment créée par des acteurs du secteur privé. Des prêts seront aussi consentis à des PME et à d'autres entreprises agricoles et non agricoles dont l'activité correspond à une «chaîne de valeur courte», comme la production maraîchère, l'engraissement du bétail, la production de foin, l'apiculture, la pisciculture, la cueillette de champignons et d'herbes aromatiques et médicinales, et l'écotourisme.

30. Les investissements dans les entreprises seront financés par des mises de fonds des investisseurs et par des prêts des IFP. Des lignes de crédit seront octroyées à des taux concurrentiels aux IFP choisies dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres à laquelle elles auront été admises à participer sur la base de critères de présélection précis. Les taux d'intérêt pour les emprunteurs finals seront fixés par les IFP, qui supporteront le risque de crédit.

31. Le projet mettra en place des partenariats avec des banques commerciales, qui octroieront essentiellement à titre individuel des prêts d'investissement et des prêts à échéance fixe d'un montant relativement élevé à des agriculteurs, des entreprises et des sociétés. Il constituera aussi des partenariats avec des organismes de microcrédit qui fourniront à de petits agriculteurs et à des entreprises rurales empruntant pour la première fois, à titre individuel ou de préférence dans le cadre de groupements, de petits prêts d'investissement et de fonctionnement.

32. **Services de financement rural.** Pour veiller à ce que les prêts soient attribués de façon efficace aux investisseurs, le projet aidera les IFP à renforcer leurs capacités à: i) accroître la gamme de produits de prêt offerts aux investisseurs en fonction de leur situation; ii) développer la microépargne, les assurances et d'autres services de gestion des risques et de l'incertitude. Pour ce faire, il leur fournira une assistance technique adaptée à leurs besoins spécifiques, en coordination avec le Centre de microfinance pour l'Europe centrale et orientale et les nouveaux États indépendants, le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres et l'Association des institutions de microfinance en Bosnie-Herzégovine.

Gestion et coordination du projet

33. Cette composante visera à faire en sorte que les activités du projet soient mise en œuvre de façon efficace et en temps voulu. Pour la fourniture des services prévus par le projet on s'efforcera de faire appel à des prestataires du secteur privé et aux ONG, et donc d'utiliser les capacités

institutionnelles existant dans le pays plutôt que de créer des unités spéciales dans le cadre du projet, pour remplir cette fonction. Les unités de coordination du projet auront pour rôle principal de coordonner et de synchroniser la mise en oeuvre du projet et de gérer le recrutement et la supervision des prestataires de services. Les deux unités permanentes de coordination qui mettent actuellement en oeuvre le projet de développement de l'élevage et du financement rural constitueront la structure de base chargée de la coordination et de la gestion de ce nouveau projet.

D. Coûts et financement

34. Les dépenses d'investissement et de fonctionnement du projet ont été estimées à 24,49 millions de USD (24% de la composante devises). La composante la plus importante correspond aux investissements dans les entreprises et à la finance rurale, qui représentent 46% des coûts de base, les fonds autorenouvelables d'investissement en constituant la plus grande sous-composante (45% des coûts de base). La structure des coûts pour les parties du projet dans chaque entité est similaire. La part de la Fédération de Bosnie-Herzégovine dans le coût total s'élève à 59,4% et celle de la Republika Srpska à 40,6%.

35. Les financeurs du projet seront: i) le FIDA, qui accordera un prêt à des conditions particulièrement favorables 12,62 millions de USD (51,5% du coût total); ii) le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour le développement international, qui accordera un prêt de 5,95 millions de USD (24,3% du coût total); iii) le Gouvernement, qui apportera une contribution de 2,25 millions de USD (9,2% du coût total); iv) les bénéficiaires du projet (agriculteurs et autres), qui contribueront à la hauteur de 2,02 millions de USD (8,3% du coût total) au financement des dépenses d'investissement; v) les IFP, qui fourniront sur leurs propres ressources un montant de 1,65 million de USD (6,7% du coût total), pour couvrir une partie du coût des investissements dans les entreprises. La contribution du Fonds de l'OPEP sera destinée aussi bien aux investissements dans les entreprises qu'aux infrastructures de mise en relation avec les marchés.

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROJET^a
(en milliers de USD)

Composantes	Monnaie Locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
Soutien aux entreprises rurales					
Renforcement des capacités organisationnelles	907,5	450,0	1 357,5	33	6
Services techniques et commerciaux	1 351,4	570,4	1 921,8	30	8
Infrastructures de mise en relation avec les marchés	4 876,0	1 325,0	6 201,0	21	26
Élaboration des politiques	81,4	84,4	165,8	51	1
Sous-total	7 216,3	2 429,8	9 646,0	25	41
Investissement dans les entreprises et financement rural					
Fonds autorenouvelables d'investissement	7 846,9	2 828,1	10 675,0	26	45
Services de financement rural	65,6	96,9	162,5	60	1
Sous-total	7 912,5	2 925,0	10 837,5	27	46
Gestion et coordination du projet	2 904,4	390,7	3 295,1	12	14
Total des coûts de base	18 033,2	5 745,5	23 778,6	24	100
Provisions pour aléas d'exécution	142,2	75,2	217,4	35	1
Provisions pour aléas financiers	387,1	103,6	490,7	21	2
Coûts totaux du projet	18 562,5	5 924,3	24 486,8	24	103

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Fonds de l'OPEP		Gouvernement		Bénéficiaires et IFP		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Soutien aux entreprises rurales													
Renforcement des capacités organisationnelles	1 322,3	87,4	-	-	190,9	12,6	-	-	1 513,2	6,2	505,7	816,7	190,9
Services techniques et commerciaux	1 445,3	67,4	-	-	205,5	9,6	490,8	22,9	2 141,6	8,7	639,0	1 297,1	205,5
Infrastructures de mise en relation avec les marchés	1 790,5	28,9	2 954,3	47,6	901,0	14,5	555,1	9,0	6 201,0	25,3	1 325,0	3 975,0	901,0
Élaboration des politiques	178,0	96,2	-	-	7,1	3,8	-	-	185,2	0,8	94,3	83,8	7,1
Sous-total	4 736,2	47,2	2 954,3	29,4	1 304,5	13,0	1 046,0	10,4	10 041,0	41,0	2 563,9	6 172,6	1 304,5
Investissement dans les entreprises et financement rural													
Fonds autorenouvelables d'investissements	5 048,7	47,3	2 996,5	28,1	3,7	-	2 626,1	24,6	10 675,0	43,6	2 828,1	7 846,9	-
Services de financement rural	180,2	100,0	-	-	-	-	-	-	180,2	0,7	107,7	72,6	-
Sous-total	5 228,9	48,2	2 996,5	27,6	3,7	-	2 626,1	24,2	10 855,2	44,3	2 935,8	7 919,4	-
Gestion et coordination du projet	2 651,7	73,9	-	-	938,9	26,1	-	-	3 590,6	14,7	424,6	2 227,1	938,9
Décaissement total	12 616,8	51,5	5 950,9	24,3	2 247,1	9,2	3 672,1	15,0	24 486,8	100,0	5 924,3	16 319,1	2 243,3

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

36. **Passation des marchés.** La passation des marchés de fournitures, de travaux et de services dans le cadre du projet sera conforme aux lignes directrices du FIDA. Tous les travaux, fournitures et services faisant l'objet d'un marché seront exonérés de taxes et impôts. Aucun marché n'aura une taille suffisante pour justifier un appel d'offres international. Les marchés de fournitures, de travaux de génie civil ou de services dont le montant est estimé à plus de 30 000 USD ou à l'équivalent seront attribués après appel d'offres local. Les marchés de fournitures, de travaux de génie civil ou de services dont le montant estimatif est compris entre 50 000 et 30 000 USD ou l'équivalent seront attribués après consultation de fournisseurs à l'échelon local. Les marchés de fournitures, de travaux de génie civil ou de services dont le montant est estimé à moins de 5 000 USD ou l'équivalent pourront être attribués directement, sous réserve d'un examen préalable. Chaque appel d'offres sera publié par l'unité de coordination du projet pertinente. La question de savoir qui sera responsable de l'évaluation des offres et devra en rendre compte sera tranchée par les comités directeurs du projet avec l'accord de l'institution coopérante avant que la procédure de passation de marchés ne soit engagée. L'examen préalable de l'institution coopérante sera requis pour l'attribution: 1) de tout marché de fournitures ou de services d'un montant estimatif équivalant à plus de 50 000 USD; ii) de tout marché qu'il est proposé de passer directement; et iii) de tout marché de services.

37. **Décaissements.** Le prêt du FIDA sera décaissé sur une période de cinq ans. Chaque unité de coordination du projet (UCP) ouvrira trois comptes auprès de banques agréées par le FIDA: un compte spécial en dollars des États-Unis et deux comptes pour le projet en monnaie locale (un pour la contribution du gouvernement et un pour les virements provenant du compte spécial). En outre, chaque UCP ouvrira, s'il y a lieu, un compte spécial en dollars des États-Unis et un compte du projet en monnaie locale pour gérer les ressources allouées par le Fonds de l'OPEP. Le compte spécial du FIDA sera utilisé pour recevoir des avances du compte de prêt du FIDA pour financer les dépenses autorisées et effectuer les paiements dus aux fournisseurs. Les décaissements du compte de prêt du FIDA destinés à alimenter le compte spécial ou à payer directement aux fournisseurs les sommes qui leur sont dues seront approuvés par le ministère fédéral des finances. Les retraits du compte spécial pour financer les dépenses seront approuvés par le ministère des finances de chaque entité. Les retraits des comptes du projet pour payer les dépenses autorisées seront approuvés par le directeur du projet.

38. **Comptabilité et vérification des comptes.** Le gouvernement fournira les services d'un commissaire aux comptes indépendant agréé par le FIDA et choisi dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres; pour vérifier les comptes du projet, y compris les comptes spéciaux, les comptes du projet et les contributions des bénéficiaires, conformément aux normes internationales d'audit et aux directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Les UCP fourniront à l'institution coopérante des états financiers dans un délai de deux mois à compter de la fin de l'exercice budgétaire, indépendamment de l'audit. Les comptes vérifiés, présentés sous une forme agréée par le FIDA et comprenant des opinions séparées sur les états des dépenses et des opérations du compte spécial, seront (jusqu'à la clôture du prêt) présentés au FIDA au plus tard six mois après la clôture de chaque exercice budgétaire du gouvernement (1^{er} janvier – 31 décembre), c'est-à-dire le 30 juin de chaque année. Le rapport d'audit sera détaillé et comprendra une lettre de recommandation séparée. La réponse des UCP à la lettre de recommandation sera soumise directement au commissaire aux comptes, avec copie au FIDA et à l'institution coopérante, dans un délai d'un mois à compter de la réception des comptes vérifiés. Les comptes des IFP seront vérifiés conformément aux dispositions de la législation bancaire et des autres lois pertinentes en vigueur dans le pays.

F. Organisation et gestion

39. Le projet sera exécuté, sous la supervision générale du ministère de l'agriculture, de la sylviculture et des ressources en eau de chaque entité, par les unités de coordination du projet qui mettent actuellement en oeuvre le projet de développement de l'élevage et du financement rural.

Chaque entité constituera un comité directeur du projet, qui donnera des orientations générales et stratégiques aux UCP et favorisera l'intégration du projet dans les nouvelles structures qui pourraient naître de la fusion proposée des ministères de l'agriculture des deux entités en un ministère fédéral. Chaque UCP sera présidé par le ministère et comprendra des représentants du gouvernement, des banques commerciales, des organisations de microcrédit et des organisations du secteur privé (telles que les organisations d'exploitants agricoles et les chambres de commerce).

40. La tâche principale des UCP sera la coordination. Leurs fonctions seront les suivantes: i) programmation annuelle, ii) passation des marchés et supervision des différents organismes chargés de la mise en œuvre, iii) gestion financière, iv) suivi, v) présentation des rapports et vi) évaluation. Les UCP du projet en cours du FIDA – (développement de l'élevage et du financement rural) possèdent la plupart des compétences requises pour mettre en œuvre le nouveau projet, bien qu'il soit nécessaire de recruter du personnel technique supplémentaire pour fournir des services spécialisés concernant le financement rural, les opérations avec le secteur privé et les infrastructures rurales. Les directeurs des deux UCP existantes tiendront compte de l'importance stratégique accordée au secteur privé dans tous les aspects du travail des UCP et veilleront à ce que leur personnel comprennent parfaitement les pratiques et principes pertinents et les appliquent.

G. Justification économique

41. Le projet a pour but d'améliorer sensiblement la rentabilité des deux principales chaînes de produits de base de la zone du projet, à savoir les produits laitiers et les petits fruits, ainsi que de promouvoir les PME agricoles et non agricoles, afin de permettre une augmentation des revenus des ménages ruraux pauvres, la création d'emplois et le développement des moyens de production. Il n'a pas été possible de réaliser une analyse économique formelle du projet, car son principal domaine d'intervention est le crédit induit par la demande. Un ensemble de modèles décrivant les nombreuses possibilités de production permet d'évaluer la viabilité financière des principales entreprises appuyées par le projet.

42. La plupart des exploitants agricoles des zones couvertes par le projet ne possèdent que deux ou trois vaches laitières. Une série de modèles simples est utilisée pour évaluer les résultats de certains investissements destinés à accroître la taille du cheptel et la productivité des vaches. L'analyse montre clairement que, pour accroître les revenus, il est préférable d'«améliorer» les élevages laitiers existants (en les agrandissant, en assurant une meilleure alimentation ou en gérant mieux le cheptel) que d'investir dans de nouvelles entreprises. Le rendement obtenu en améliorant la qualité de la gestion est particulièrement élevé, le taux de rentabilité financière interne étant supérieur à 50%. Le rendement obtenu en augmentant le cheptel est élevé, le taux de rentabilité financière interne se situant entre 17% et 36%, ce qui indique qu'il est possible d'agrandir les élevages pour leur donner une dimension commerciale, le taux de rentabilité financière interne le plus élevé étant obtenu en accroissant le cheptel tout en améliorant la gestion (alimentation des animaux et conservation des génisses élevées dans l'exploitation pour remplacer les vaches de réforme).

43. La Bosnie-Herzégovine était auparavant un grand producteur de petits fruits, qui s'était taillé une place de choix sur les marchés mondiaux. Ces dernières années, donateurs et investisseurs ont entrepris de relancer l'industrie des petits fruits et, en conséquence, plusieurs unités de transformation ont été créées et de nombreux agriculteurs se sont mis à cultiver des petits fruits pour les alimenter. Les agriculteurs sont très intéressés par la production de baies, car ce marché est assuré. Ce type de culture présente des avantages particuliers pour les agriculteurs qui ont de petites exploitations et peu de choix, car un investissement limité suffit pour démarrer une activité qui augmente sensiblement les revenus. La mise en place de framboiseraies nécessitant un investissement de 1 420 BAM procurerait un revenu annuel additionnel de 740 BAM ce qui donne un taux de rentabilité financière interne de 53%.

H. Risques

44. Le dossier du projet, qui accorde une large place aux acteurs du secteur privé, indique que la réussite de la mise en oeuvre peut être compromise par plusieurs risques. Le caractère naissant du secteur privé et du contexte industriel et commercial peut entraîner un fort taux de défaillance des entreprises. Ce risque est atténué par les efforts considérables consentis par les programmes tant du gouvernement que des donateurs (en particulier ceux de l'Association internationale de développement/Banque mondiale et de l'UE) pour améliorer le contexte industriel et commercial et promouvoir les échanges et les exportations. En outre, il est demandé aux IFP qui seront exposées aux risques liés au remboursement des prêts d'appliquer leurs modalités habituelles d'appréciation lors de l'examen des demandes de prêt. Par ailleurs, le projet facilitera également l'accès des acteurs potentiellement intéressés aux services de promotion des entreprises et exigera l'élaboration de plans d'entreprise pour avoir accès aux fonds de prêt, atténuant ainsi le risque de défaillance.

45. Il se peut que des produits financiers adaptés aux banques et aux emprunteurs ne puissent pas être mis au point. Pour remédier à ce risque, il sera largement fait appel à: i) des experts en études de marché, qui étudieront la demande de produits de prêt et ii) des spécialistes expérimentés du secteur bancaire, qui collaboreront avec les banques commerciales et les organisations de microcrédit pour développer ces produits.

I. Impact sur l'environnement

46. L'impact global sur l'environnement devrait être limité étant donné que les incitations proposées et les possibilités offertes par le projet déboucheront sur la création, l'extension ou la modernisation d'une vaste gamme de petites entreprises agricoles et liées à l'agriculture. Le projet ne donnera pas lieu à une modification importante de l'usage des terres. Tous les investissements agricoles seront réalisés dans des exploitations existantes et concerneront des activités qui sont déjà largement pratiquées sans avoir d'incidences défavorables sur l'environnement. Étant donné la nature de l'activité économique pouvant être induite par le projet, et compte tenu du fait que la perturbation du cadre et des ressources naturelles sera minime et que les contrôles effectués par le gouvernement sont adéquats, il est justifié de classer le projet dans la catégorie B.

J. Aspects novateurs

47. Une innovation majeure pour la Bosnie-Herzégovine réside dans l'approche axée sur la chaîne de valeur d'approvisionnement et la volonté d'organiser les petits producteurs en associations et groupements qui, grâce au groupage des produits, peuvent les mettre plus efficacement en contact avec l'industrie de la transformation, et leur donner ainsi la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'accroître leur pouvoir de négociation auprès des autorités et sur les marchés. Une autre innovation tient au fait que le projet, en contribuant à la création d'un conseil de développement de l'industrie laitière, aidera les organisations de producteurs et de transformateurs à renforcer leurs capacités et acquérir des connaissances qui leur permettront de participer efficacement à la concertation et à la défense de leurs intérêts, en vue de créer un environnement politique favorable à la santé générale et à la prospérité du sous-secteur laitier.

TROISIÈME PARTIE - INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

48. Un accord de prêt entre la Bosnie-Herzégovine et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt est joint en annexe.

49. La Bosnie-Herzégovine est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

50. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

51. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la Bosnie-Herzégovine un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions huit cent mille droits de tirage spéciaux (8 800 000 DTS) venant à échéance le 15 avril 2046 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**

(Négociations conclues le 11 avril 2006)

1. **Programmes de travail et budgets annuels.** La Bosnie-Herzégovine met le produit du prêt à la disposition de la Fédération de Bosnie-Herzégovine (la Fédération) et de la Republika Srpska (RS) conformément au plan de travail et budget annuel ainsi qu'aux accords subsidiaires avec la Fédération et la Republika Srpska. La Fédération et la RS transfèrent chacune le produit du prêt et les autres ressources prévues dans les programmes de travail et budgets annuels aux unités de coordination du projet.
2. **Fonds de contrepartie.** La Bosnie-Herzégovine veille que la Fédération et la RS mettent rapidement à disposition, selon que de besoin, les fonds, installations, services et autres ressources qui pourraient se révéler nécessaires de temps en temps, ainsi que les fonds de contrepartie. Chacune dépose, aussi rapidement que possible mais en tout état de cause au plus tard 30 jours après la date d'entrée en vigueur, les fonds de contrepartie sur leur compte de projet respectif afin de financer le programme de travail et budget annuel correspondant à la première année du projet, et réapprovisionne par la suite ces comptes en y déposant chaque année à l'avance les fonds de contrepartie prévus dans les programmes de travail et budgets annuels du projet concerné.
3. La Bosnie-Herzégovine veille que le produit du prêt du Fonds de l'OPEP soit mis à la disposition de la Fédération conformément à l'accord concernant ce prêt.
4. **Autres conditions de suspension.** Le droit de la Bosnie-Herzégovine à demander un tirage est également suspendu si:
 - i) le droit de la Fédération à procéder à des tirages au titre du prêt du Fonds de l'OPEP a été suspendu, annulé ou abrogé, totalement ou partiellement, ou si le prêt est devenu exigible et payable avant la date d'échéance fixée; ou en cas de tout événement qui, après notification ou avec le temps, pourrait se traduire par l'une quelconque des mesures susmentionnées; ou
 - ii) le règlement en matière de crédit, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette dérogation, suspension, abrogation et amendement ou modification a eu ou est susceptible d'avoir des conséquences matérielles défavorables pour le projet.
5. **Conditions préalables à l'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:
 - i) les accords subsidiaires ont été dûment signés par la Fédération et la RS, et la signature et l'exécution de ces accords ont été dûment autorisées et ratifiées conformément à toutes les formalités administratives et gouvernementales nécessaires;
 - ii) les projets d'accords subsidiaires ont été approuvés par le FIDA et, pour l'essentiel tel qu'approuvé, lui ont été transmis, et toutes les conditions préalables à leur entrée en vigueur ont été remplies;

- iii) l'accord de prêt avec le Fonds de l'OPEP a été dûment signé, et la signature et l'exécution de celui-ci par la Bosnie-Herzégovine ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
- iv) l'accord de prêt a été dûment signé et la signature et l'exécution de celui-ci par la Bosnie-Herzégovine ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
- v) un avis juridique favorable, délivré par le Conseil d'administration de Bosnie-Herzégovine ou toute autre autorité compétente approuvée par le FIDA, acceptable tant en la forme que sur le fond, a été transmis au FIDA.

Accord de projet avec la Fédération et la RS

6. **Comptes de projet.** La Fédération et la RS ouvrent, aussi rapidement que possible et en tout état de cause au plus tard 30 jours après la date d'entrée en vigueur et maintiennent par la suite, auprès d'une banque proposée par la Bosnie-Herzégovine et acceptée par le FIDA, deux comptes courants en monnaie locale pour les opérations du projet destinées à recevoir les fonds du compte spécial et les contributions de contrepartie. Le directeur du projet est pleinement habilité à utiliser ces comptes.

7. **Mesures en matière de gestion des pesticides.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales comme demandé par le FIDA, la Fédération et la RS veillent que chaque partie applique des méthodes appropriées de gestion des ravageurs et, à cet effet, qu'aucun des pesticides utilisés ne soit interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou par l'Organisation mondiale de la Santé.

8. **Exonération fiscale.** La contribution financière de la Fédération et de la RS au coût du projet inclut toutes les contributions sociales prévues par la législation nationale ainsi que toutes les taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et tous les droits (y compris les droits de douane) sur tous les biens, activités de génie civil et services de consultants fournis dans le cadre du projet.

9. **Égalité entre les sexes.** Chaque partie veille à ce qu'aucun avantage du programme ne soit refusé à un bénéficiaire potentiel du groupe cible pour des raisons de sexe, de nationalité ou d'affiliation religieuse. Toutes les parties encouragent, dans la mesure du possible, la participation des femmes aux activités du projet, facilitent leur participation aux activités communautaires (groupes communautaires, groupes de paysans, associations et coopératives de producteurs) et leur accès aux fonds du projet.

10. Le suivi du projet est assuré par l'unité de coordination et mettra l'accent sur le but et les objectifs de développement ainsi que sur l'impact du projet sur la base des indicateurs du système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA. À cet effet, l'unité de coordination utilisera principalement: i) les rapports concernant les progrès matériels et chiffrés préparés périodiquement par toutes les parties à son intention; ii) les rapports financiers périodique; iii) l'étude de référence réalisée préalablement au projet et les études ultérieures réalisées au cours de sa mise en œuvre.

APPENDIX I

COUNTRY DATA
BOSNIA AND HERZEGOVINA

Land area (km² thousand) 2003 1/	51	GNI per capita (USD) 2002 1/	1 310
Total population (million) 2003 1/	4.14	GDP per capita growth (annual %) 2003 1/	2.0
Population density (people per km²) 2003 1/	81	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	n/a
Local currency	Convertible Mark (BAM)	Exchange rate: USD 1.00 =	BAM 1.62 (February 2006)
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	2.1	GDP (USD million) 2003 1/	6 973
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	12	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1983-1993	n/a
Crude death rate (per thousand people) 2003 1/	8	1993-2003	17.8
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	14	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	74	% agriculture	15
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	32
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	15
Total labour force (million) 2003 1/	1.95	% services	53
Female labour force as % of total 2003 1/	38	Consumption 2003 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	22
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	92
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	5 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	-14
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita	n/a	Merchandise exports 2003 1/	1 373
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	10 a/	Merchandise imports 2003 1/	4 460
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	4 a/	Balance of merchandise trade	-3 087
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	9 a/	before official transfers 2003 1/	-3 473
Physicians (per thousand people) 2003 1/	1 a/	after official transfers 2003 1/	-2 038
Population using improved water sources (%) 2002 2/	98	Foreign direct investment, net 2003 1/	382
Population with access to essential drugs (%)	n/a	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2002 2/	93	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	n/a
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	n/a	Total external debt (USD million) 2003 1/	2 921
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2003 1/	327 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2003 1/	37
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	90	Total debt service (% of exports of goods and services) 2003 1/	6
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	2 544	Lending interest rate (%) 2003 1/	11
Land Use		Deposit interest rate (%) 2003 1/	4
Arable land as % of land area 2003 1/	20 a/		
Forest area as % of total land area 2003 1/	44 a/		
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	0.3 a/		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* database, CD ROM 2004

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2005

COUNTRY PORTFOLIO OF LOANS AND GRANTS

Project Id	Project Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Acronym	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount	Disbursement (as % of Approved Amount)
408	Farm Reconstruction Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA	HC	17 Apr 96	16 May 96	31 Dec 98	L - I - 408 BA	SDR	4 347 401.49	100
408	Farm Reconstruction Project	World Bank: IDA	World Bank: IDA		17 Apr 96	25 May 96	31 Dec 99	G-I-C-316 - BA	SDR	700 000	100
1037	Small Farm Reconstruction and Development Project	World Bank: IDA	UNOPS		17 Mar 97	17 May 97	31 Mar 01	G-I-S-27-BA	USD	97 830.53	100
1037	Small Farm Reconstruction and Development Project	World Bank: IDA	UNOPS	HC	30 Apr 97	26 Feb 98	30 Sep 01	L - I - 449 - BA	SDR	10 060 077.87	100
1037	Small Farm Reconstruction and Development Project	World Bank: IDA	UNOPS		20 May 02	20 May 02	31 Dec 02	G-I-R 576-BA	USD	33 310.88	100
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		23 Jan 01	31 May 01	30 Jun 02	G-I-S 119 - BA	USD	88 935.38	100
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	UNOPS	HC	26 Apr 01	17 May 02	31 Dec 08	L - I - 562 - BA	SDR	9 550 000	38.4
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		05 Feb 04	30 Aug 04	30 Sep 06	G-C.IT 44-BA	USD	457 000	80.49
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		05 Feb 04	30 Aug 04	30 Sep 06	G-C IT 45-BA	USD	328 000	60.98
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		29 Mar 05	16 May 05	30 Nov 06	G-C.DE 4A -BA	EUR	78 600	95
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		29 Mar 05	16 May 05	30 Nov 06	G-C NL 562 BA	USD	10 800	95
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		28 Apr 05	03 Aug 05	30 Apr 07	G-C IT 50 - BA	USD	65 000	61.54
1157	Livestock and Rural Finance Development Project	IFAD	NA		26 Apr 01	17 May 02	31 Dec 08	G-C .DE 5 BA	EUR	15 000	

HC = highly concessional

LOGICAL FRAMEWORK

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Goal</p> <p>Contribute to increased income of rural poor households</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Increase in per capita income (disaggregated by gender) and household incomes, including off-farm income and expenditure patterns in the project area. • Reduced incidence of stunting of children, underweight children and acute malnutrition of children < 5 years and improvement in mother and child mortality in the project area 	<ul style="list-style-type: none"> • National-level household income and expenditure surveys • Nutrition surveys • PRSP monitoring system • Baseline and impact evaluation surveys • Project completion report 	<ul style="list-style-type: none"> • Political stability is maintained. • The macroeconomic situation continues to improve. • Social and economic environments remain conducive to market-based economic development.
<p>Purpose/Objective</p> <p>Sustained growth of rural enterprises and employment opportunities in the project area</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No. of enterprises established still operating at the end of the project (by gender of entrepreneur) • Value and number of private-sector investments in project areas • Incremental value output of enterprises assisted by the project • No. of new jobs created in enterprises assisted by the project (by gender) 	<p>National and local budgets/tax records</p>	<ul style="list-style-type: none"> • The regulatory framework for business activities continues to improve. • The Government enforces compliance with domestic and EU food industry standards.

3

LOGICAL FRAMEWORK (cont.)

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>Outputs</p> <p>Profitable enterprises established</p>	<ul style="list-style-type: none"> No. of enterprises established disaggregated by gender of entrepreneur No. of enterprises accessing credit in the project area, disaggregated by gender of entrepreneur Value of credit extended by rural finance institutions in the project area, disaggregated by gender of loan recipient No. of consultations between enterprise owners and advisory services by gender of recipient. No. of business and market training exercises implemented for x participants (disaggregated by gender) 	<ul style="list-style-type: none"> Rural financial service providers' records Project disbursement statistics Records of contracted service providers 	<ul style="list-style-type: none"> There will be a positive development of the banking sector and microcredit organizations. There is continued financial services product development.
<p>Establishment of community institutions (producers' associations, savings and credit associations (SCAs) and microproject committees (MPCs) that meet the needs of rural communities, both men and women, for planning, implementing and managing their own development.</p>	<ul style="list-style-type: none"> No. of producers' associations, SCAs and MPCs established Proportion of women as members and in management committees of community organizations Increase in the range of services provided by producers' associations to members. 	<ul style="list-style-type: none"> Producers' associations/SCAs' participatory monitoring and progress reporting Ongoing impact evaluation by panel of project clientele 	<ul style="list-style-type: none"> Communities perceive clear distinctions between producers' associations and the former state-dominated, top-down cooperatives.
<p>Establishment and operation of market-linking rural infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> No. of communities reached No. and type of rural infrastructure schemes implemented Extent of community contribution Performance and effectiveness of maintenance arrangements 	<ul style="list-style-type: none"> NGO progress reports. PCU management information system. Municipality budget related to infrastructure 	
<p>Access to rural financial services for rural enterprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> No. and type of products available No. of loans by type provided to farmers and to rural enterprises by PFIs (by gender of loan recipient) 	<ul style="list-style-type: none"> PFI reports PCU reports 	<p>A conducive policy and macroeconomic framework is maintained.</p>

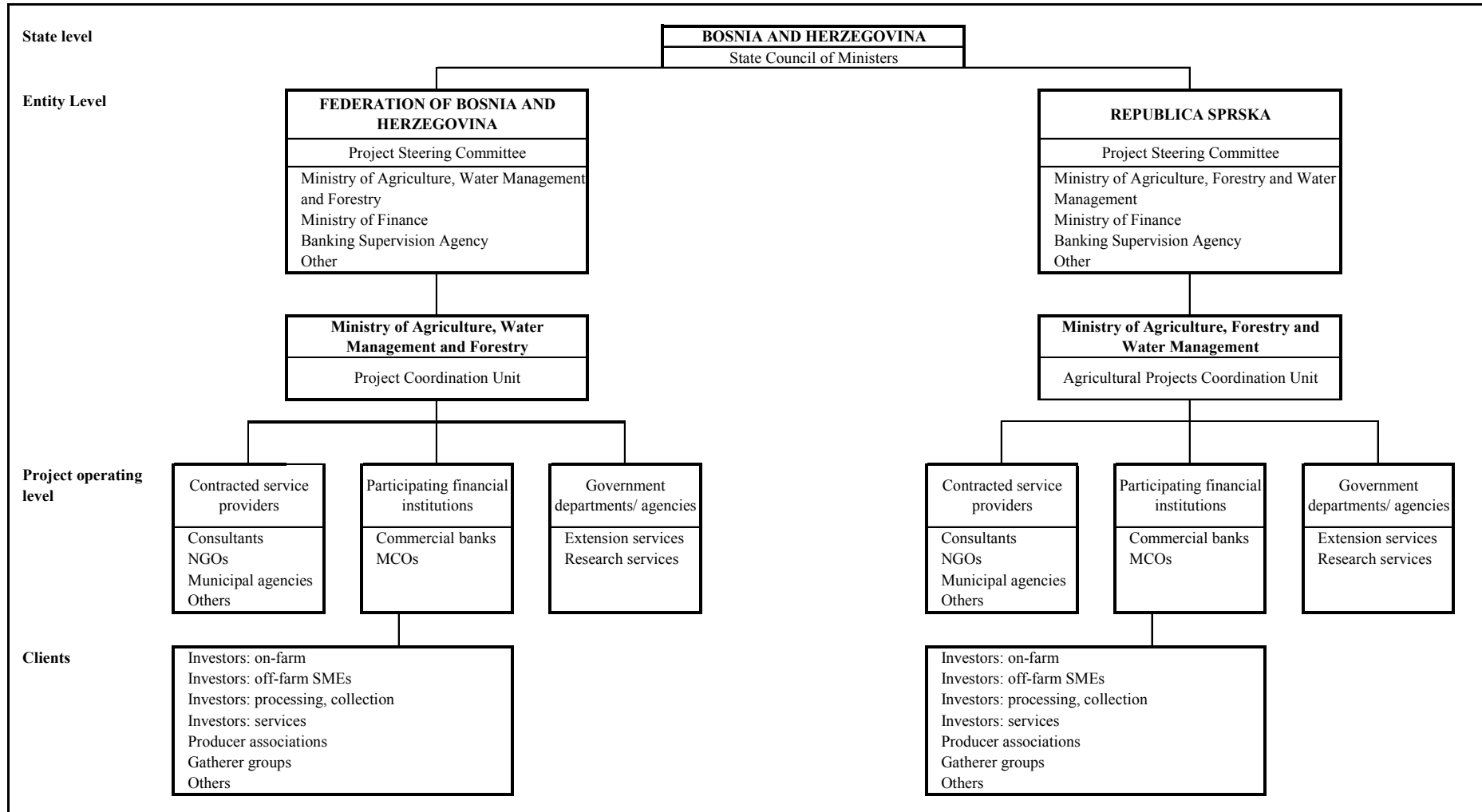
LOGICAL FRAMEWORK (cont.)

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
	<ul style="list-style-type: none"> • % of portfolio at risk (outstanding balance of overdue loans) by gender of loan recipients • No. of clients and loans outstanding per credit officer • On-time repayment rates for working capital and investment loans 		
Effective project coordination and implementation arrangements established and operational	<ul style="list-style-type: none"> • PCUs adapt to new roles as coordinators • Effective partnerships with service providers are established. 	<ul style="list-style-type: none"> • PCU reports and process evaluation • Project disbursement statistics 	
Activities			
<p>1. Rural Enterprise Framework Support Management and technology development</p> <p>Market-linking infrastructure</p> <p>Policy elaboration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • No. of SME investments disaggregated by gender • No. of producer groups formed, disaggregated by gender • No. of staff trained, disaggregated by gender • No. of policy initiatives undertaken • No. of successful policy initiatives 	<p>PMU records and accounts</p> <p>Monitoring and evaluation (M&E) reports</p> <p>Adoption/re-adoption surveys</p> <p>Business development centre reports.</p>	
<p>2. Enterprise Investment and Rural Finance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Investment in enterprises • PFIs engaged to deliver credit and other financial services to farmers and entrepreneurs on sustainable basis. • Provide capacity-building support to PFIs 	<ul style="list-style-type: none"> • No. of investments in dairy and fruit enterprises, disaggregated by gender of recipient • No. of PFIs engaged • Volume and number of loans/other services provided disaggregated by gender of recipient. • No., type and cost of gender support provided to PFIs • Lending margins and technical assistance repayment rates • High client satisfaction (by gender) 	<ul style="list-style-type: none"> • PCU records and accounts • PFIs balance sheets and reports • Beneficiary monitoring surveys 	

LOGICAL FRAMEWORK (cont.)

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<p>3. Project coordination and management</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M&E system established. • Review processes (surveys and studies) and participatory M&E procedures (evaluations) established. 	<ul style="list-style-type: none"> • PMU records and accounts • Loan data • M&E reports • Evaluation and completion reports 	

ORGANIGRAMME



7